



CANTON

BERNE

Numéro 4/2024, WWF Berne, Bollwerk 35, 3011 Berne, tél. 031 312 15 79
info@wwf-be.ch, www.wwf-be.ch, compte de dons : CP 30-1623-7



Peut-être pourrions-nous à l'avenir observer ici ou là une loutre sur les rives de nos cours d'eau.

D'ÉLÉGANTS NAGEURS DANS L'AAR

La loutre (lat. : lutra lutra) est de retour ! C'est ce que prouve le projet « otterspotter », que le WWF a lancé en collaboration avec l'organisation « Pro Lutra » dans les cantons de Berne et de Soleure. Il y a encore 15 ans, la loutre, animal nocturne, était considérée comme disparue en Suisse, et aujourd'hui encore, elle n'est que très, très rarement visible.

Pour savoir si la loutre vit en Suisse et où elle vit, il faut donc chercher des indices qui confirment sa présence. C'est ce que fait la fondation Pro Lutra depuis 2017, en collaboration avec les sections bernoise et soleuroise du WWF. Tous les deux ans, des bénévoles formés, nommés « otterspotter », recherchent les empreintes et les excréments de cet animal rare sur les rives des cours d'eau. La quatrième cartographie a été effectuée durant l'hiver 2023/2024. 42 volontaires ont parcouru 112 carrés de 5 km sur 5. Le résultat le plus réjouissant de leur recherche : une observatrice a trouvé des traces de loutres dans le sable dans la zone qui lui





CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

La nature me surprend chaque jour par sa diversité et exerce sur moi une véritable fascination. J'adore écouter les insectes qui bourdonnent parmi les fleurs sauvages de notre jardin ouvrier. Je me réjouis d'autant plus que la biodiversité gagne du terrain en Suisse avec le retour d'espèces de plus grande taille comme la loutre, le castor ou encore le saumon. Mais cette diversité, il faut la préserver. En tant que co-directrice du WWF Berne, fonction que j'exerce depuis mars 2024, j'ai la possibilité de faire le lien entre ma formation d'ethnologue et ma fascination pour les différentes manières de coexister des êtres humains, d'une part, et mon enthousiasme pour la nature, d'autre part. Le WWF Berne s'investit, avec une foule de personnes engagées, pour maintenir la diversité et garder l'enthousiasme des générations futures pour la nature.

Angelika Koprio

Angelika Koprio,
co-directrice du WWF Berne

était affectée dans la région de Langnau. Sandra Zahnd a ainsi apporté la première preuve tangible de la présence de loutres sur l'Emme.

Ce qui est moins réjouissant, c'est que la loutre n'a pas pu s'étendre dans les cantons de Berne et de Soleure depuis l'an 2000, sauf jusqu'aux rives de l'Emme. Comme lors des deux dernières cartographies, seuls sept carrés du plan étaient occupés au cours du dernier se-

quelques secondes. La deuxième fois, Irene cheminait de nuit avec une caméra thermique, également au bord de l'Aar, et elle a pu observer une interaction entre un castor et une loutre. « C'était très beau et ça a duré plus longtemps que seulement quelques secondes ».

Je lui demande ce qu'elle aimerait savoir en particulier sur la loutre. Irene hésite, car ce qui va suivre n'est pas scientifique. « J'aimerais me glisser dans la

« PARFOIS, QUAND JE NAGE DANS L'AAR, JE PRENDS CONSCIENCE
QUE LA RIVIÈRE EST AUSSI L'HABITAT DE LA LOUTRE ET
D'AUTRES ANIMAUX AQUATIQUES. » Irene Weinberger

mestre d'hiver. Les calculs statistiques complémentaires font même craindre que le nombre de loutres ait diminué dans la zone étudiée.

Des porte-voix de la loutre

Dans le rapport final accompagnant la quatrième cartographie du WWF et de Pro Lutra, on peut lire que l'accompagnement au retour naturel de la loutre en Suisse par un travail de relations publiques et de transfert de connaissances est d'une grande importance pour la conservation à long terme de cette espèce. Les observateurs des loutres en sont les ambassadeurs. Grâce à leurs connaissances, ils font un travail de sensibilisation important dans leur entourage, en discutant avec leurs amis, des pêcheurs et d'autres personnes qui fréquentent les rives des cours d'eau.

Comme nous l'avons dit, les loutres ne sont que très, très rarement visibles. La zoologue Irene Weinberger, directrice de la fondation Pro Lutra, n'a vu que deux fois une loutre à l'état sauvage en Suisse. La première fois, c'était dans l'Aar, à une demi-heure de marche en amont de Berne, près du Fährpintli. « La loutre avait l'air d'une branche qui dérivait dans la rivière », raconte-t-elle. Ça n'a duré que

peu d'une loutre le temps d'une journée ». Elle explique qu'elle pourrait ainsi découvrir dans quelle mesure les bateaux pneumatiques sur l'Aar dérangent les loutres et ce qu'il en est des volutes de fumée des grillades, de la musique forte, des promeneurs avec leurs chiens. Et elle saurait ce que l'on ressent lorsque l'on détecte un poisson à l'aide de ses vibrisses. Irene, autrice d'une thèse sur les loutres, rayonne. « Comme je l'ai dit, ce n'est pas scientifique », s'excuse-t-elle encore une fois. Je lui réponds que ça n'a pas besoin de l'être. Et nous échangeons sur la fascination qu'exerce la vue d'un renard, d'un blaireau ou d'une



Irene Weinberger, directrice de la fondation Pro Lutra, montre les points rouges sur la carte, qui symbolisent les lieux où des traces de loutres ont été observées au cours des dernières années.



Irene informe les observateurs bénévoles des résultats de la dernière cartographie.

chauve-souris dans nos agglomérations. Des messagers venus d'un monde prétendument différent, mais qui est aussi le nôtre.

Les loutres vont-elles aussi apparaître près de chez nous ? « C'est déjà arrivé à Hambourg, Graz ou même Londres », dit-elle. « Pour favoriser cela, il faudrait protéger leurs habitats et en

créer de nouveaux ». Irene ajoute : « Parfois, quand je nage dans l'Aar, je prends conscience que la rivière est aussi l'habitat de la loutre et d'autres animaux aquatiques ».

Une belle pensée. Et c'est sans doute aussi ce que ressentent les observateurs qui recherchent des empreintes et des excréments de loutres à proximité

des cours d'eau. La probabilité de voir des loutres à l'état sauvage est infime. Mais le fait de savoir qu'elles existent rend le monde plus riche. ■

Hanspeter Bundi, auteur au WWF Berne

Plus d'informations sur les loutres sur www.prolutra.ch
Plus d'informations sur le projet « otterspotter » sur wwf-besovs.ch. Vous y trouverez également le rapport final.

CLASSEMENT CANTONAL DU WWF

LES CANTONS DOIVENT MIEUX FAIRE EN MATIÈRE DE PROTECTION DU CLIMAT

Les cantons ont fait des progrès en matière de protection du climat. Mais aucun d'entre eux n'est actuellement en mesure d'atteindre les objectifs de Paris. Le canton de Berne a lui aussi du pain sur la planche, comme le montre le nouveau classement des cantons du WWF.

La Suisse a besoin des cantons pour atteindre ses objectifs en matière de politique climatique et énergétique. La marge de manœuvre des cantons est grande, surtout dans le domaine des bâtiments, qui sont responsables de 40 % de la consommation d'énergie en Suisse et de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Les cantons peuvent en outre encourager le développement de l'énergie solaire et mettre à disposition suffisamment de points de recharge pour les voitures électriques.

De nombreux cantons ont fait des progrès, notamment grâce au remplacement des chauffages fossiles par des options plus respectueuses du climat. Mais le nouveau classement climatique du WWF révèle aussi des lacunes. Les émissions dans le domaine des bâtiments sont trop élevées et il faut passer à la vitesse supérieure en matière d'électromobilité. Au rythme actuel, impossible d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Dans le nouveau classement des cantons, le WWF a examiné cinq

champs d'action : l'efficacité énergétique des bâtiments, la chaleur renouvelable, l'électricité renouvelable, l'électromobilité et le rôle de modèle de l'administration cantonale.

Berne dans la partie supérieure du classement

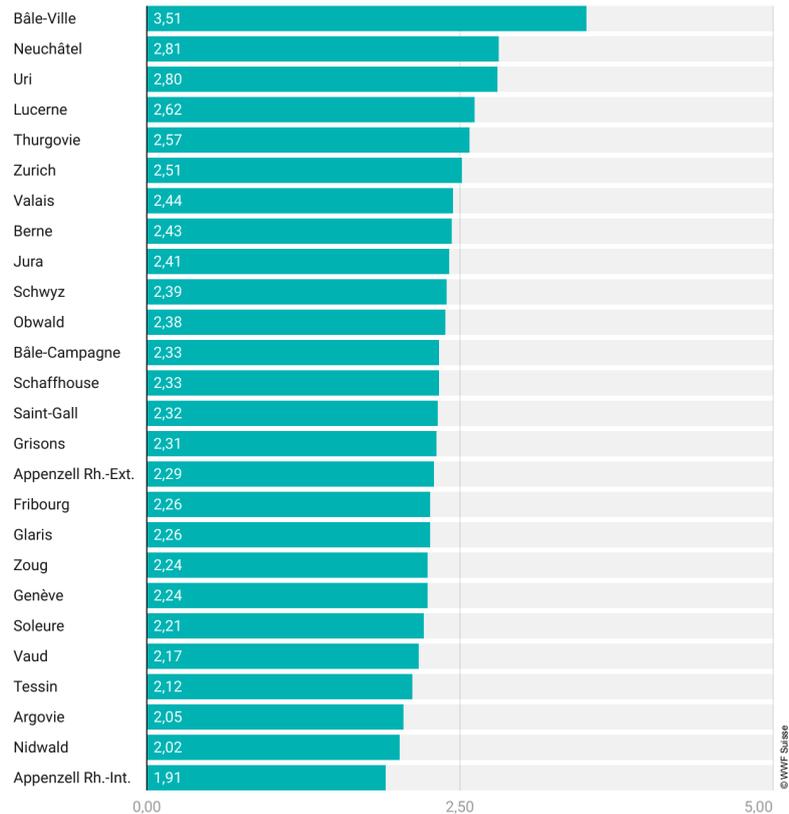
Le canton de Berne se classe à la 8e place et se trouve donc dans la première moitié du classement. Il convient de souligner qu'il a adopté le troisième paquet de mesures le plus important en comparaison cantonale, même si cela ne suffira pas pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans les domaines de l'efficacité des bâtiments et de la production d'électricité renouvelable. Des progrès décisifs pourraient être réalisés en introduisant une obligation d'assainir les bâtiments sur le modèle du canton de Genève et une obligation d'utiliser l'énergie solaire lors des rénovations de toitures de bâtiments existants, comme cela a été fait en Valais et dans le canton d'Uri. Ces mesures sont considérées comme des exemples de bonnes pratiques dans toute la Suisse (voir encadré).

Le classement cantonal révèle que les objectifs climatiques du canton de Berne sont peu ambitieux dans tous les champs d'action examinés, à l'exception du rôle de modèle de l'administration cantonale. Ils ne sont pas suffisants pour atteindre l'objectif du zéro net en 2050 inscrit dans la Constitution cantonale. Pourtant, des objectifs ambitieux sont indispensables. Ils créent une sécurité dans la planification et garantissent que les mesures prises visent le long terme et peuvent encore être renforcées. ■

Mirjam Läderach, climatologue, spécialiste des réseaux et des campagnes du WWF Berne

Classement des cantons du WWF

Qui conduit la Suisse vers un avenir durable ? Évaluation de la politique énergétique et climatique des 26 cantons.



Le graphique montre que le canton Berne se trouve en première moitié de tableau, mais qu'il a encore de quoi s'améliorer.

CINQ EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES DES CANTONS

- **Objectif du zéro net** : le canton de Bâle-Ville veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2037.
- **Rénovation des bâtiments** : le canton de Genève a introduit une obligation de rénovation des bâtiments. Les propriétaires de bâtiments inefficaces sur le plan énergétique doivent mettre en œuvre des mesures de rénovation à leurs frais afin de réduire la consommation de chaleur.
- **Chaleur renouvelable** : dans le canton de Zurich, le remplacement du chauffage d'un bâtiment existant peut uniquement faire appel à des systèmes utilisant des énergies renouvelables.
- **Énergie renouvelable** : les cantons d'Uri et du Valais sont les deux premiers cantons à imposer des règles pour la rénovation des toits : si le toit d'un bâtiment est rénové, il doit être équipé d'une installation fonctionnant à l'énergie solaire ou d'une installation solaire thermique.
- **Rôle de modèle** : dans les cantons de Nidwald, de Schwyz, du Jura, de Bâle-Ville et d'Uri, la part des chauffages renouvelables dans l'ensemble des bâtiments relevant du patrimoine administratif et financier est déjà supérieure à 80 %. BS, UR et ZH se sont fixés pour objectif d'atteindre le zéro net au sein de l'administration dès 2030.

ACTIVITÉS DU WWF BERNE

wwf-be.ch



Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF
Tirage : 1700 (français), 18400 (allemand)

Rédaction : Elina Villard
Traduction : Emmanuelle Schraut

Imprimé chez Bubenberg Druck AG, Berne
Mise en page : www.muellerluetolf.ch